s paisible

Roy, P. P. Q.

d, officier

cus ordre u gardien tisser parianes. Je ébec où je représensàqui je unscomb. ir., et en : Je fais in sur les devant la ne m'intifaire feu. nification. Cames me

ais et qui

Quand je suis allé en premier lieu à la gare du chemin de fer et que j'y vis Boland, ainsi que je l'ai dit plus haut, il y avait dans la shet aux engins de vingt à trente personnes. Tandis que j'étais dans la shed un des engins au sujet desquels j'avais été envoyé là, avait été sorti par des gens que je ne connaissais pas. Je suis alors parti.

En réponse à M. Bossé :---

A part de Eames, les gens qui étaient là étaient bien tran quilles. Les seules paroles que j'ai enteudues plus fortes que d'autres étaient un ordre donné de se mettre des deux côtés de l'engin. Il n'y a eu aucune menace, ni par paroles, ni par actions; la foule était très-paisible, et à part du revolver de Eames, il n'a été rien dit ni rien fait qui pût effrayer qui que ce soit et pendant que j'étais là, il n'y a eu aucun tumulte quelconque, ou aucun bris de la paix publique.

Et le déposant a signé.

(Signé)

J. E. TRUDEL.

Après avoir entendu les témoignages, dans l'avant-midi, M. le juge Doucet annonça qu'il rendrait jugement le lendemain; mais M. Bossé lui ayant observé qu'il serait aussi bien de juger de